

Louis Constantin MORDACQ

N^o 19
 Mordacq
 Louis Constantin

L'an mil huit cent trente trois, le treizieme jour du mois
 d'Avout, à sept heures du matin, en la mairie et pardevant
 nous François Bellart, Maire officier de l'état-civil de
 la Commune de Meyrueis, arrondissement de Saint-Omer,
 canton de Saint-Omer (Sud), Département du pas de
 Calais, ont comparu Louis Joseph Mordacq, agé de
 trente cinq ans, curius meunier, et Louis Joseph Wintubert,
 agé de trente huit ans, Instituteur, tous deux domiciliés
 en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Louis
 Constantin Mordacq, agé de trois ans et sept mois, né et
 domicilié en cette dite Commune, fils légitime du premier
 comparant et de Marie Constantine Josephine Wintubert,
 est décédé en la maison de son père sitée en cette

Sudite commune à trois heures après midi
 la dite Déclaration faite par les sieurs Louis Joseph
 Mordacq, et Louis Joseph Wintubert ci dessus dénom-
 més le premier père du Defunt, le second oncle et
 parrain du dit Defunt et ont les comparans signé
 avec nous le présent acte après lecture faite //

L. J. Wintubert L. Mordacq
 (Bellart)